

VIVRE À

BOLLÈNE

Actus

Nouveau logo
Nouvelle Identité

p.5

Actus

Campagne
Stérilisation
des chats

p.13

Jeunesse

Un plan
numérique
ambitieux

p.17

Agenda

Associatif
et culturel

p.21 et 22

**Spécial
FESTIVITÉS
de l'Été**

Livret détachable
à l'intérieur

**Convention
citoyenne**

p. 7

**Nouveau
site Internet**

p. 9



SOMMAIRE

>> Actualités p. 3 > 13

- Embellissement de la Ville
- Chicane et piste cyclable
- Création d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir
- Une nouvelle toiture à l'Espace Ripert
- Aides à l'embellissement des façades
- Nouveau logo
- Petites villes de demain
- Lancement de la Convention Citoyenne
- Stop à l'incivisme
- Comment obtenir une carte d'identité ou un passeport
- Un nouveau site internet, plus proche de vous !
- Terre de Jeux 2024
- La grotte de l'Ermite
- Stationnement : 1h gratuite par secteur et par jour
- Budget 2022 : au plus proche des Bollénois
- Stérilisation des chats

>> Vie économique p. 14

- MM'Diet / Studio 2SP

>> Vie associative p. 15

- Défibillateurs : rapides et efficaces pour sauver des vies
- Améliorer le quotidien des associations sportives
- Retour sur le Pont des Générations

>> Solidarité p. 16

- Fête des grands-mères
- Aide à la mobilité des seniors

>> Enfance et jeunesse p. 17

- Un plan numérique ambitieux dans les écoles élémentaires

>> Les temps forts p. 18 > 19

>> Bollène en Provence p. 20

>> Agenda p. 21 > 22

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire reçoit tous les Bollénois
qui en font la demande

NOUS CONTACTER

04 90 40 51 00

www.ville-bollene.fr

cabinet@ville-bollene.fr

Éditeur : Mairie de Bollène

Directeur de la publication : Anthony ZILIO, maire de Bollène
Crédits photos : service communication ; illustrations : Freepik.

Dépôt légal de publication : Juin 2022
Tirage : 8 500 exemplaires

Place Reynaud de la Gardette - 84500 BOLLÈNE | www.ville-bollene.fr
Impression : Imprimex

ÉDITO



Chères Bollénoises, Chers Bollénois,

Alors que la chaleur estivale envahit de nouveau les ruelles de Bollène, lui redonnant ainsi son éclat si particulier de cité provençale, ce renouveau tant attendu s'accompagne cette année aussi de nombreuses évolutions, pour ne pas dire révolutions.

Si chaque saison apporte son lot de nouveautés, la tendance de l'été 2022 se veut volontiers audacieuse, innovante au service des Bollénoises et des Bollénois. Au fil des pages de ce magazine, vous pourrez ainsi découvrir l'actualité dense de notre municipalité, les rubriques que vous affectionnez habituellement ainsi que la présentation de deux projets qui nous tenaient particulièrement à cœur et qui vont voir prochainement le jour.

Depuis bien longtemps maintenant, nos communes ont abordé le virage du numérique mais notre ville a malheureusement pris beaucoup de retard dans ce domaine, et il était devenu indispensable de moderniser nos outils à l'image du plan ambitieux que nous déployons au sein de nos écoles.

Véritable vitrine d'un territoire, le site internet constitue pour beaucoup de visiteurs la première porte d'entrée sur Bollène. Désuet et peu ergonomique, notre site devait évoluer et entamer sa mue afin d'apporter de nouveaux services à la population et mieux promouvoir notre ville et notre territoire. Avec cette nouvelle version, le site internet de la ville de Bollène constituera, je le crois, un nouvel outil au service de nos habitants en proposant notamment plus d'interactivité et d'actualités locales. Par ses onglets permettant des échanges plus directs entre les administrés et l'administration, notre volonté est de faciliter grandement les démarches du quotidien et mieux informer des événements de la vie locale.

Ce souci de privilégier la proximité, conjugué à notre volonté de redonner la parole à ceux qui font Bollène quotidiennement, nous amène, comme vous le découvrirez dans ces pages, à la création attendue par beaucoup d'entre vous, de la convention citoyenne Bollénoise.

Notre équipe municipale s'était engagée à mettre la démocratie participative au cœur de notre mandat et entend par cette installation plus concerter et consulter la population. Il est désormais révolu le temps, où des élus décidaient verticalement sans même avoir pris le soin de demander l'avis des habitants, les premiers concernés par ces réalisations.

Mon équipe et moi-même, croyons profondément en ce renouveau citoyen pour notre ville.

Solliciter l'opinion de la population sur des projets importants ne constitue pas, nous en sommes convaincus, un aveu de faiblesse mais bien un signe de bonne santé démocratique, au plus près des préoccupations des Bollénois.

C'est cette relation de respect, d'écoute et de partage que nous souhaitons cultiver et continuer de développer au service de tous. Bollène, c'est comme cela qu'on l'aime.

Bonne lecture !

Anthony Zilio

• Embellissement de la ville

La municipalité place la qualité du cadre de vie au centre de ses priorités et accorde avec le printemps une attention privilégiée à ses espaces verts.

Les agents des espaces verts sont à pied d'œuvre pour élaguer les arbres et entretenir les massifs de fleurs dans le respect de l'environnement. L'entretien est réalisé de manière raisonnée et responsable. Bravo aux agents des espaces verts qui œuvrent chaque jour de l'année afin d'offrir aux Bollénois et aux visiteurs un cadre le plus agréable possible !



• Création d'une chicane avec piste cyclable

Cet aménagement, ancienne route de Saint-Paul, permettra de sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes et de modérer la vitesse des automobilistes.

• Création d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir

Les travaux du nouvel ossuaire et d'un jardin du souvenir rue Eugène Martel au cimetière du centre-ville, sont presque terminés. L'ossuaire sera affecté à perpétuité pour y recueillir les ossements des concessions dont les durées sont expirées ou abandonnées.



• Une nouvelle toiture à l'Espace Ripert



Suite à des problèmes d'étanchéité et de vétusté, la toiture de l'Espace Ripert, place Reynaud de la Gardette, a fait peau neuve ! La dépose de l'ancienne couverture ainsi que l'isolation a été effectuée avant de poser la nouvelle toiture. Cette salle bien isolée peut désormais accueillir les futures expositions des associations locales.

**INFORMATIONS :
EN 3 CLICS !**

**NAVIGATION :
+ SIMPLE !**

+ D'ACTUALITÉS !

**RUBRIQUE PARTICIPATIVE :
+ DE PROXIMITÉ !**



UN NOUVEAU SITE INTERNET + proche de vous !

**Plus moderne, plus simple d'utilisation,
plus proche de vous !...**

**En moins de 3 clics, il est désormais facile
d'accéder à l'information de la Ville
sur www.ville-bollene.fr !**

La volonté de la municipalité est d'offrir aux internautes une vitrine valorisant l'information, l'image et de redonner à la ville « un coup de jeune » avec un graphisme à la fois sobre et élégant. Ce nouveau site vous permettra d'accéder à un maximum de renseignements sur la mairie, sur les réalisations faites sur la commune, sur les événements mais aussi de disposer de modules pour faire vos démarches administratives en ligne, de participer aux projets de la ville et de pouvoir accéder rapidement à la billetterie en ligne pour les spectacles à la Cigalière.

Le nouveau site internet de la ville a été totalement repensé et s'adapte intuitivement à la taille de votre écran. De plus, l'accès à l'information y est simplifié, ce qui confère à l'internaute un confort d'utilisation et de navigation.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est épuré, ergonomique et constitué de modules d'accès rapides. (Je participe, billetteries en ligne, kiosque famille, démarches en ligne) et d'une barre d'entrée pour chaque profil (jeunes, parents, seniors, nouveaux arrivants, associations, touristes, entreprises etc.).

Bonne navigation à toutes et tous !

UNE RUBRIQUE PARTICIPATIVE !

La rubrique dédiée aux instances participatives correspond à la volonté de la ville de mettre les Bollénois et Bollénoises au cœur des décisions des projets. Grâce à la mise en place de cette plateforme « JE PARTICIPE », vous pourrez être associés aux projets, aux réunions mais aussi proposer vos idées pour améliorer notre environnement.

TOUTE L'ACTU EN UN CLIC !

Le nouveau site réserve un espace important à toute l'actualité de la ville (articles, agenda, événements, vidéos...) valorisée et relayée via la newsletter relookée et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

UN AGENDA INTUITIF !

Via l'agenda, vous disposerez de toutes les informations relatives aux manifestations, spectacles qui auront lieu sur la commune. Vous pourrez aussi proposer un événement qui sera étudié par le service communication et pourra être introduit dans l'agenda.



COMMENT VOTER ?

Vous pouvez voter sur :

- Le **Facebook de la Ville**
- Sur le **site internet www.ville-bollene.fr** dans la rubrique « Concertation citoyenne »
- **Par mail** à communication@ville-bollene.fr
- **En mairie**, en déposant le bulletin dans l'urne dédiée

Notre ville change de logo !

C'est vous qui choisissez !

Pour réaffirmer son identité et son attractivité, la ville a décidé de créer un nouveau logo pour donner une nouvelle dynamique à notre commune. Cette nouvelle image doit à présent se traduire par une identité visuelle forte, moderne et dynamique

symbolisée par ce nouveau logo. Facilement reconnaissable et applicable à tous types de supports, il s'inscrira comme une véritable devise d'avenir pour notre cité.

Participez et choisissez le nouveau logo de la Ville de Bollène !

La ville vous propose de choisir parmi ces trois propositions. À vous de jouer ! Le principe est simple : Le logo qui recueillera le plus de votes deviendra le logo officiel de la Ville. Pour choisir le nouveau logo, vous avez jusqu'au 30 juin pour voter. Le logo retenu sera connu de tous à partir du 1^{er} septembre sur le « Vivre à Bollène », les réseaux et le site internet de la Ville.

Que signifie le nouveau logo ?

La nouvelle identité conjugue les valeurs historiques et patrimoniales de la ville.

La mention ville

Il vient asseoir un positionnement plus marqué auprès des Bollénois. Il affirme Bollène comme une ville pleine de ressources.

Le jeu du blason et de la police d'écriture

Il offre une image plus dynamique et en mouvement pour la ville.

À vous de jouer

AIDE À L'EMBELLISSEMENT DES FAÇADES

Afin de préserver et valoriser le patrimoine bâti du centre ancien, d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville de Bollène décide de mettre en place une campagne d'aide à la rénovation des façades par

l'octroi de subventions aux particuliers. Elle permet de maintenir en bon état d'entretien et d'habitat l'ensemble des immeubles et maisons de construction parfois anciennes.

En vue d'accompagner la mise en valeur du paysage et du patrimoine ancien et bâti, la municipalité participe au financement des travaux de façades dans la limite du budget de 30 000 € pour l'année 2022, en associant le principe des subventions façades au périmètre du programme de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du centre ancien.

Le calcul de la subvention «Rénovation façades» se fera à hauteur de 30 % du montant hors taxe des travaux sur façade avec une participation financière plafonnée à 80€ HT le m². Ces travaux devront obligatoirement être réalisés par des entreprises du bâtiment.

Bon à savoir !

Un périmètre de protection des Monuments historiques de 500 mètres autour de la Mairie est inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Aussi, un contact préalable avec l'Architecte des Bâtiments de France est fortement conseillé avant le dépôt d'une Déclaration Préalable pour les travaux souhaités (Tous travaux ayant pour objet de modifier la façade doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux).

OPAH Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires privés occupants ou bailleurs du centre ancien de la ville de Bollène, d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation des logements ou

des parties communes de leur immeuble réalisés par des professionnels. SOLIHA 84 est l'opérateur retenu pour assurer le suivi et l'animation de ce dispositif.

Contacts et renseignements :

- Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h au 04 90 23 12 12
- Permanence en mairie, les 1er lundis matin de chaque mois
sur rendez-vous auprès du service urbanisme 04 90 40 51 07





Petites villes de demain

Le lancement de "Petites villes de demain" intervient au moment où notre pays sort peu à peu d'une crise sanitaire et économique sans précédent. Pour y faire face, l'Etat a décidé d'engager un plan de relance de 3 milliards

Par courrier ministériel du 16 novembre 2020, la ville de Bollène a été officiellement retenue dans le programme national « Petites Villes de Demain (PVD) », ainsi que l'intercommunalité dont elle est membre, la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP).

À ce titre, Bollène en tant que Ville lauréate pourra bénéficier d'aides spécifiques de l'Etat et de nombreux autres partenaires pour redynamiser notamment son centre-ville ! S'appuyant sur les caractéristiques du territoire, et au regard de ses forces et de ses potentialités, de nouveaux projets venant en cohérence avec ceux existants seront définis sur la base d'un processus de participation citoyenne (consultation des habitants et des acteurs locaux).

d'euros sur six ans pour venir soutenir les projets des communes sur les thèmes de l'écologie, des circuits courts ou des rénovations des centres-villes.

Cette participation citoyenne est essentielle pour la mise en œuvre du programme « Petites Villes de demain ».

Petites villes de demain de quoi s'agit-il ?

Le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire (amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement des activités commerciales et de services, valorisation du patrimoine bâti et paysager).

Calendrier de mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain (PVD) de la convention d'adhésion cadre ORT



Le comité de projet de lancement du programme s'est tenu le 7 mars dernier en mairie. Les acteurs et partenaires du programme ont tous répondu présents à l'invitation pour élaborer le programme « Bollène, petites villes de demain ». Et lors du comité technique du 21 mars 2022, les discussions riches et constructives ont permis d'identifier

les 4 ateliers thématiques qui seront prochainement mis en place (atelier revitalisation du centre-ville ; atelier économie-emploi, atelier patrimoine-culture-paysage et l'atelier mobilité-transport-espace public). Habitants, acteurs économiques, agents des services publics locaux et monde associatif local : Vous serez invités à participer

et à donner votre avis, en fonction de votre sensibilité et de vos habitudes, sur la qualité de vie, les actions et les projets en place et ceux qu'il conviendrait de favoriser ou de créer.

BOLLÈNE

Un jardin potager au sein de la crèche

La création de ce jardin potager dans la cour de la crèche s'inscrit dans le projet pédagogique 2022. 3 carrés potagers ont été aménagés pour permettre aux enfants de semer des graines de fruits et de légumes. Les plants et les graines ont été fournis par les parents !

• 3 bacs, 3 variétés... Un bac pour les plantes aromatiques, un autre pour les légumes et pour les fruits. Les enfants prennent plaisir à découvrir le jardinage : Ils plantent, arrosent, observent la naissance des fruits et légumes et... dégustent !

• L'objectif est de permettre aux enfants de vivre en symbiose avec la nature au gré des saisons. De plus cette activité accompagne pleinement les enfants dans leur éveil et stimule leur curiosité !
• Le jardin sera présenté aux parents à l'occasion de la fête de la crèche le 1er juillet prochain.

STOP À L'INCIVISME

La municipalité constate trop souvent des dépôts sauvages sur le territoire bollénois. Que cela soit à proximité des collecteurs, dans les rues ou dans les chemins de promenade. Ces actes sont intolérables !

Les agents des services techniques accompagnés du 1^{er} Adjoint, André Vigli ont enlevé dernièrement des dépôts sauvages quartier Moulard. La municipalité appelle à la responsabilité de chacun pour maintenir la qualité du cadre de vie. Sachez que ces dépôts sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation du paysage, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux ou encore d'être à

l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur la voie publique, les trottoirs, à l'orée d'un bois ou dans une rivière est un geste passible de sanction » stipule André Vigli. Ces dépôts sauvages sont d'autant plus inacceptables que de nombreuses solutions s'offrent à vous : Bennes pour le papier, le verre, les textiles... La déchetterie qui accepte gratuitement la plupart des déchets

des particuliers (ZI les Sactars à Bollène du lundi au samedi).

Il faut saluer les agents des services techniques qui œuvrent chaque jour pour maintenir un cadre de vie agréable.

Numéro de la déchetterie
04 90 40 22 40

Attention les dépôts sauvages constatés sur la voie publique sont passibles d'une amende.



La convention citoyenne, pour la première fois réunie

Suite à la première réunion des 33 membres de la Convention Citoyenne Bollénoise (CCB) le 14 mai dernier en mairie, ils ont pu, à cette occasion, arrêter leur choix sur un logo parmi les trois présentés.

Voté à la quasi-unanimité, ce logo se veut dynamique et moderne et rappelle la volonté d'être une ville proche des citoyens et où la proximité est une valeur

essentielle.

Ce nouveau logo sera décliné sur tous les supports de communication de la Convention Citoyenne Bollénoise.

Soucieuse de garantir aux Bollénoises et Bollénois des conditions de vie des plus agréables, la municipalité a souhaité installer cette Convention Citoyenne afin de

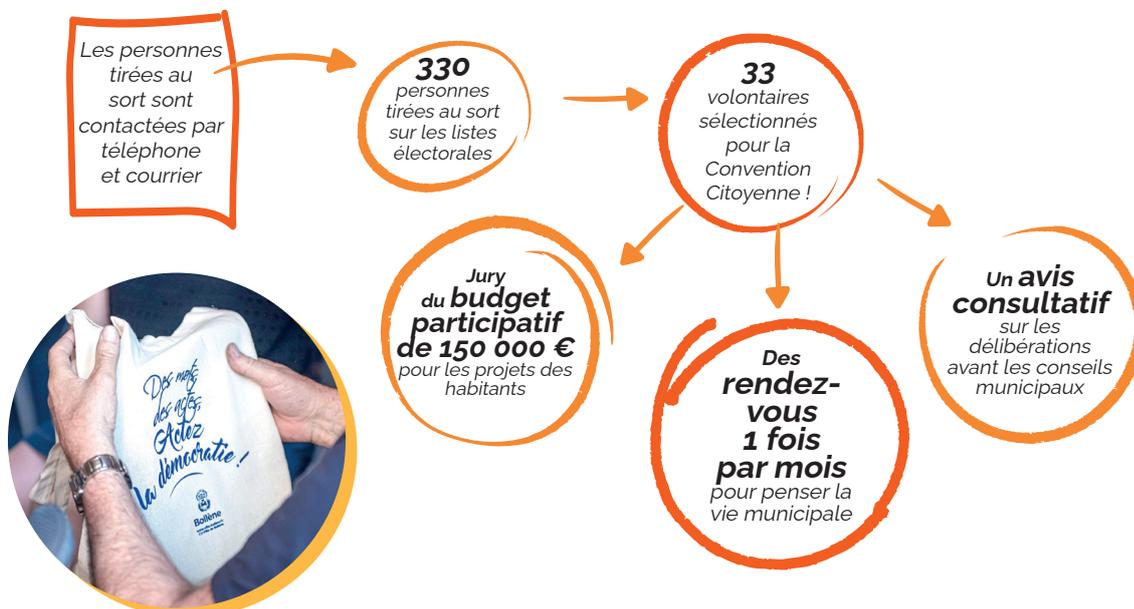


placer ses habitants au coeur de ses priorités et souhaite les intégrer pleinement à ses actions.

Qu'est ce que la Convention Citoyenne Bollénoise ?

La convention citoyenne est un processus délibératif. Il permet à des citoyens tirés au sort sur les listes électorales de la commune, de se réunir, d'auditionner, puis de faire des recommandations à la municipalité. L'aventure démocratique a été lancée le 30 mars dernier avec son tirage au sort qui a sélectionné 330 personnes des listes électorales

par tranches d'âges et parité afin d'obtenir une assemblée la plus représentative de la ville. La Convention Citoyenne sera composée de 33 personnes, selon l'ordre du tirage au sort et en respectant un équilibre des différents quartiers de la ville.





STATIONNEMENT

Rappel : 1 heure gratuite par secteur et par jour !



Afin de faciliter l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une plus grande rotation des véhicules, la municipalité a mis en place 3 zones de stationnement avec maintien des zones bleues pour conserver un centre-ville attractif et fonctionnel. Vous bénéficiez d'une heure gratuite par jour et par secteur du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pensez à prendre votre ticket à l'horodateur pour l'heure gratuite !

Stationnement gratuit le vendredi matin, le samedi et le dimanche. Où se procurer le disque de stationnement pour les zones bleues ? Le disque est disponible gratuitement à l'office de Tourisme Intercommunal (Rond-Point des Portes de Provence).

Gérez votre stationnement en toute simplicité avec l'application Flowbird. Payez par mobile votre parking directement depuis l'application. Ne payez que pour la durée de stationnement réellement consommée !



BUDGET 2022

AU PLUS PROCHE DES BOLLÉNOIS

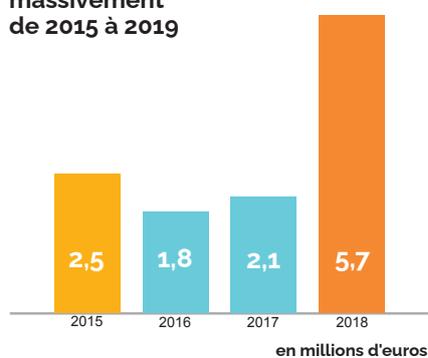
L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet de la politique et des ambitions portées par la ville. Adopté à la majorité le

28 mars dernier, le budget 2022 s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations de l'État et la volonté de maintenir un

service public de qualité au plus proche des Bollénois tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

➔ Poids de la dette !

Emprunts contractés massivement de 2015 à 2019



C'est ainsi plus de 12 M€ d'emprunts qui avaient été réalisés en 5 ans portant de ce fait le volume de la dette à près de 18 M€ fin 2019 !

Le remboursement de ces emprunts pèse très lourdement sur le budget de la Ville et confère peu de marges de manoeuvre sur le recours à l'emprunt pour les prochaines

années. Depuis juillet 2020, 5 000 564 € ont déjà été remboursés.

► Mais conformément aux engagements de la nouvelle municipalité et malgré cette situation financière laissée en héritage, le budget d'investissement s'élève à 6 731 565 €, signe de la volonté de la Ville d'améliorer le quotidien des Bollénois.

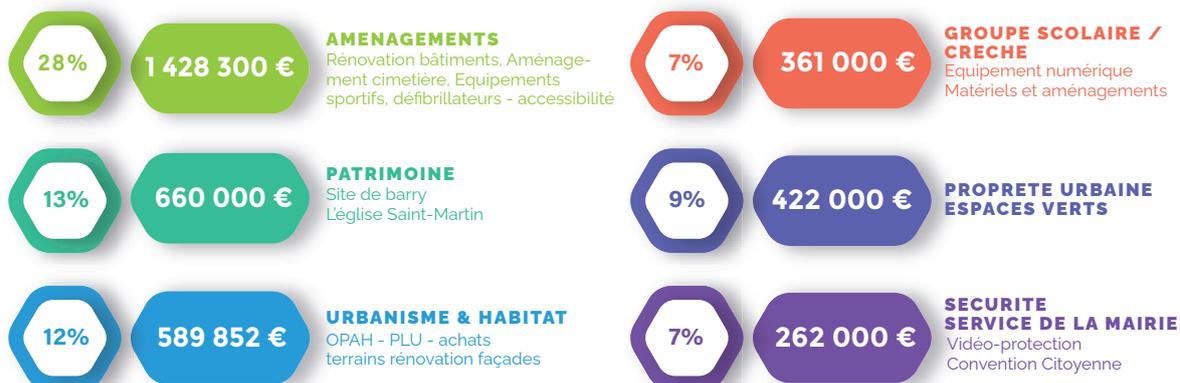
➔ 4 grandes orientations

Dans un contexte difficile et contraint par une poussée inflationniste des prix, des charges de fonctionnement induites par les équipements décidés

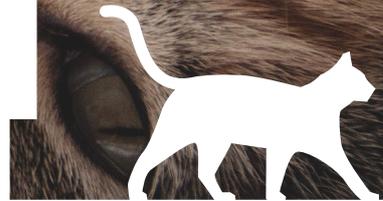
par la précédente majorité ainsi que le remboursement considérable des emprunts associés, les perspectives budgétaires 2022 portent sur quatre grands axes

prioritaires: L'enfance et la jeunesse, la culture, la propreté urbaine et le développement de notre territoire.

6 731 565 € Investissement → dont 76% de dépenses d'équipement soit 5 121 835 €



CAMPAGNE STÉRILISATION



La campagne de stérilisation des chats errants a démarré.

Afin de lutter contre la prolifération des chats errants, la Ville de Bollène lance une vaste campagne de stérilisation et d'identification. Pour renforcer cette action, la municipalité s'appuie sur des associations expertes en matière de régulation et de gestion des populations félines, à savoir, la Fondation 30 Millions d'Amis, la SPA, le Refuge de l'Espoir de Pierrelatte et l'association

« les chats des rues de Saint-Paul ». La stérilisation est la seule solution efficace qui permet la stabilisation de ces populations présentes sur la commune et les atteintes au bien-être animal. Ces campagnes permettent de réguler les populations félines mais contribuent aussi à limiter les problèmes sanitaires, les nuisances aux riverains, les impacts sur la biodiversité et les souffrances des animaux errants. Une fois capturés, les chats sont confiés aux deux cabinets vétérinaires conventionnés, le Cabinet

Le saviez-vous ?

Un couple de chats non stérilisés peut en 4 ans, entraîner la naissance de plus de 20 000 chats !

Aéria et la clinique vétérinaire de l'Ecluse afin d'être stérilisés et identifiés. Après 48h de convalescence, ils sont relâchés à l'endroit-même de la capture, sans aucune possibilité de se reproduire.

ENTRETIEN

Madame Cocovi bonjour, pouvez-vous nous présenter votre association « Les chats de Saint-Paul » ?

Nous sommes trois personnes au sein de l'association, moi en tant que présidente et deux bénévoles. Notre objectif est de soigner, stériliser et faire adopter les chats errants en vue d'éviter leur divagation ainsi que la propagation des maladies.

Vous menez conjointement avec la Ville de Bollène cette campagne de stérilisation des chats, comment s'organisent les interventions ?

Oui, nous sommes heureuses que la ville soit sensible à cette action et ensemble nous menons cette campagne à coeur.

Nous capturons les chats errants afin de les mener chez les deux cabinets vétérinaires partenaires. Une fois stérilisés, nous les relâchons sur leur site ou dans le meilleur des cas, nous leur trouvons un foyer d'accueil.

Quelles sont vos principales sources de financement ?

Grâce à certains donateurs généreux et des subventions des communes telles que Bollène, nous pouvons assurer nos interventions. Aussi, nous remercions l'association 30 Millions d'Amis et la Fondation Brigitte Bardot pour les bons de stérilisation qu'elles nous offrent.

Je profite de cet échange pour lancer un appel à la population. Les personnes souhaitant s'impliquer dans la cause animale sont les bienvenues au sein de notre association. Vous pouvez m'appeler au 06 15 79 57 20 ou m'adresser un mail à ibetemps@orange.fr



Bollène Autrefois...

Photo du café-restaurant "La Caverne" qui se tenait au village de Barry dans les années 50 et qui surplombait toute la vallée du Rhône. Il fut la propriété à l'époque de monsieur Joseph Vivier, époux d'une demoiselle Hugue, et qui était géré par un nommé Amar.

Source : archives communales de Bollène / ouvrage "BOLLENE Mémoire en images" de Jacques Pradal.



La grotte de l'Ermite



Dernier troglodyte de la montagne de Barry, Joachim Tauleigne, trouve en ce havre de paix son « Eden » pour terminer sa vie au plus près de la nature.

À sa mort en 1979, l'habitation est abandonnée, vandalisée puis menacée d'écroulement.

Dans le cadre de la sauvegarde du « Petit Patrimoine rural et lieux de Mémoire », en 2020, ce vestige du passé est réparé et consolé par l'association Barry-Aéria avec l'aide financière de ses donateurs. Les travaux sont effectués par l'artisan Pierre Bressy, l'eau et les matériaux sont acheminés à dos d'homme par les bénévoles de l'association. Cette grotte est l'ultime témoin des habitats « troglos » du hameau de Chabrières.

(La montagne abritait deux agglomérations troglodytiques : Le village de Barry et celui de Chabrières).



Travaux en cours, le maçon Pierre Bressy et Georges Sertoux bénévole

Pour fêter la fin des travaux,

BARRY-AERIA vous invite le 18 juin à la grotte de l'Ermite

À 9h30 : rdv dans la cour du château de la Croix-Chabrières (se munir de chaussures de marche)
Sur le site informations sur les travaux et son dernier habitant,
retour vers 12h avec "Apéro" sous les platanes du Château.

BIENVENUE

aux commerçants nouvellement installés sur Bollène



MM'DIET

manon.mdiet@gmail.com
076 74 79 42 49
www.mm-diet.fr

Diététicienne, Manon vous accompagne dans votre objectif de perte ou de prise de poids et vous propose une alimentation adaptée à votre pathologie. Pour Manon, "la réalisation de vos besoins passe par un travail d'équipe (patient/diététicienne) par l'écoute, le partage et la bienveillance". Ses consultations se font en visio via Doctolib du lundi au vendredi.



STUDIO 2SP Philippe HUBERT

12 PLACE DES RECOLLETS
06 63 05 46 06
www.2sp.fr

Installé depuis plus de 3 ans à Bollène dans les locaux de Concept Média Services, Philippe Hubert vous accueille désormais dans son nouveau studio, au 12 place des Récollets. Il est à votre service pour des Photos officielles, des portraits, des reportages, des événements, des séances individuelles ou en groupe, des photos studios, reproductions et restaurations.

Un parc matériel de pointe et une solide expérience vous garantissent des prestations de qualité.

**Vous venez d'ouvrir un commerce ?
Faites-le savoir dans cette page en nous
contactant : communication@ville-bollene.fr**

Appel à bénévoles du Comité Communal des feux de forêts

La création d'un Comité Communal des feux de forêts a été actée par le Conseil Municipal et, appelle aujourd'hui un appel à bénévoles. Malgré les efforts conjoints de la municipalité et des soldats du feu, force est de constater qu'il reste difficile de surveiller et contrôler l'ensemble du territoire bollénois et, qui plus est, sensibiliser la population en matière de réglementation des possibles feux de forêts.

C'est pourquoi, la Ville de Bollène recherche des bénévoles (hommes ou femmes) pour participer à cette démarche citoyenne afin de protéger et préserver son territoire, surtout en cette période de sécheresse. Le Comité Communal des feux de forêts aura pour mission :

- D'effectuer des missions de prévention, de surveillance et d'observation.



des zones à risques

- De sensibiliser, informer et conseiller la population face aux risques d'incendies
- D'assister le Maire dans l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde et d'être consultés dans le cadre de l'élaboration des Plans de Préventions des risques incendie de forêt.

Les candidatures sont à adresser par mail à communication@ville-bollene.fr ou par courrier à Hôtel de Ville - BP207 - 84505 Bollène Cedex

➔ DÉFIBRILLATEURS

Rapides et efficaces pour sauver des vies !



Lors d'un arrêt cardiaque, les gestes de premiers secours à apporter à la victime sont décisifs et peuvent, dans le meilleur des cas, sauver une vie grâce au défibrillateur. Ce dernier est un appareil autonome portable, permettant d'analyser le rythme cardiaque d'une victime en état d'arrêt cardio-respiratoire. Il guide l'intervenant lors des gestes de réanimation et délivre un ou plusieurs chocs électriques pour redonner un rythme cardiaque normal à la victime.

Afin de traiter rapidement et efficacement ce type d'urgence, la municipalité a mis en place ce

dispositif dans 13 établissements recevant du public (ERP), 15 autres seront installés avant fin 2022 et en 2023, aux jardins du Lez et sur la place du 18 juin. Le but étant de pouvoir porter secours à la victime le plus rapidement possible. La présence d'un défibrillateur augmente les chances de survie de la personne et dans ces moments chaque seconde est précieuse ! Bien que ce dispositif soit automatique, il nécessite malgré tout un minimum de connaissances, c'est pourquoi une formation module d'urgence cardiaque sera dispensée aux utilisateurs des différents sites.



➔ Améliorer le quotidien des associations sportives

Afin de soutenir les associations sportives et de développer le sport à Bollène, la municipalité s'engage au quotidien pour améliorer les équipements communaux. Parce que le sport est un bienfait accessible à tous, la ville apporte son soutien financier pour améliorer la pratique sportive.

- **Achat d'un panneau d'affichage d'un montant de 5 064 € pour l'association Boule Saint-Pierraine (pétanque)**

"ce panneau était très attendu par le Club et les visiteurs. Désormais les compétitions seront plus agréables à regarder pour les spectateurs ! Nous remercions vivement la municipalité et

notamment Christian Auzas pour leur réactivité suite à notre demande". Christelle Denat, présidente de la Boule St Pierraine

- **Mise en place d'un nouveau mur de cibles au sein du gymnase Curie d'un montant de 9 560 € pour l'association les Archers de Bollène.**

"cet aménagement a permis plus de facilité pour les entraînements. Les adhérents sont ravis de ce nouveau mur de cibles. Un grand merci à l'équipe municipale pour

son écoute et pour l'amélioration des équipements de notre association" Alain Febre, Président des Archers de Bollène.

➔ Retour sur Le pont des Générations

Le grand tournoi de tennis international U18 a tenu sa 31^{ème} édition du 26 février au 5 mars dernier au Tennis Club de Bollène.

Le Pont des Générations est un tournoi international sur terre battue intérieure et rassemble chaque année de nombreux compétiteurs et compétitrices provenant du monde entier de moins de 18 ans. Durant une dizaine de jours, Bollène est devenue le rendez-vous incontournable du Tennis Junior en accueillant les futures stars du tennis international. Merci au club et à ses bénévoles pour avoir assuré cette lourde logistique.



AIDE À LA MOBILITÉ DES SÉNIORS

Le service d'Aide à la Mobilité des Seniors s'adresse aux Bollénois âgés de plus de 65 ans. Il vise en particulier à aider les personnes âgées ou fragilisées ne disposant pas – soit temporairement, soit à titre permanent – d'un moyen de transport personnel ou de solutions de transport en commun adaptées à leurs besoins.

Dans le cadre de la compétence transports et mobilités de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence, le service AMS (Aide à la Mobilité des Séniors) est confié au CCAS.

Chaque année plus de 500 personnes sont transportées pour un total de 1500 rendez-vous et 120 accompagnements.

Les transports sont prioritairement prévus pour :

- Les rendez-vous médicaux
- Les démarches administratives
- Les courses alimentaires répondant aux besoins courants
- Le maintien des liens sociaux

Plus d'infos :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
Avenue Maréchal Leclerc à Bollène
Tél : 04 90 40 51 05

L'utilisateur peut bénéficier d'un accompagnement individuel pour l'aider à effectuer ses achats ou ses démarches. Dans ce cas, à titre d'exemple, la personne qui assure le transport accompagne également la personne dans les commerces pour l'aider.

La personne souhaitant un rendez-vous doit contacter l'accueil du CCAS au 04 90 40 51 05. Pour un rendez-vous d'ordre médical, il est conseillé de prendre rendez-vous avec le service au plus tôt.

Le service fonctionne du lundi au vendredi.

Les déplacements sont limités au périmètre de la commune de Bollène. Ce périmètre pourra être élargi à plus ou moins 10 km, à titre très exceptionnel pour un rendez-vous médical ou para-médical. Le trajet se fait en voiture à partir du lieu du rendez-vous préalablement déterminé et jusqu'à la destination faite lors de la réservation.

EXEMPLE DE TARIFS :

- ✓ Carte de déplacements de 10 trajets : 18,80 €
- ✓ Carte de déplacements de 10 trajets aller et retour et un accompagnement d'une heure : 39,70 €

Deux personnes sont en charge du transport et de l'accompagnement.

FÊTE DES GRANDS-MÈRES



Des fleurs pour redonner le sourire !

Le 4 mars dernier, à l'occasion de la fête des grands-mères, le Centre Communal d'Action Sociale a offert aux Bollénoises de plus de 65 ans une jolie primevère.

Des fleurs synonymes de tendresse et d'amour, et il y en avait de toutes les couleurs !

UN PLAN NUMÉRIQUE AMBITIEUX



Face aux inégalités constatées entre les différents élèves lors de leur entrée au collège en 6^{ème} et pour que nos élèves bollénois soient familiarisés avec les outils numériques, la commune a mis en place un projet innovant dans les écoles élémentaires.

Le concept ? c'est simple !

Chaque classe est dotée d'un vidéo-projecteur, de son tableau blanc de projection et d'un portable pour chaque enseignant et directeur de l'école avec une valise numérique par groupe de 4 classes. L'objectif est de permettre aux élèves bollénois d'évoluer avec les innovations numériques, technologiques et les préparer au mieux à l'entrée au collège.

L'usage des outils informatiques à l'école s'inscrit dans la logique d'une révolution numérique porteuse d'opportunités pour l'école en terme de renouvellement pédagogique. Elle permet, entre autres, de remédier au problème de la fracture numérique et aux inégalités qui en découlent.

Voilà l'une des problématiques soulevées par le contexte de la crise sanitaire notamment dans le cadre de l'enseignement à distance. Mais cette crise n'a pas été seulement révélatrice de certaines inégalités, elle a aussi prouvé l'importance du numérique dans le maintien des relations pédagogiques, notamment, lorsque les salles de classe ne sont plus accessibles. Le numérique se révèle être un outil au service de la construction du savoir et de l'autonomie de l'élève, qui se familiarise avec les supports numériques et pédagogiques des enseignants. De plus, un espace numérique de travail a été mis en place tout au long de l'année, dans toutes les écoles élémentaires, et permettra des échanges fluides

entre les acteurs de l'enseignement et les parents des enfants pour le suivi de leur scolarité.

En chiffres...

La Ville de Bollène a souhaité équiper les 30 classes élémentaires des écoles : Curie - Giono - Blanc - Tamaris - Duffaud et Péri de :

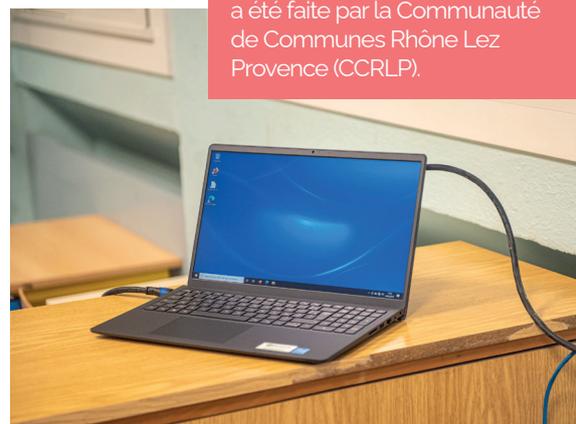
53 ordinateurs pour les enseignants et les directeurs

156 ordinateurs pour les élèves

13 chariots numériques

30 vidéoprojecteurs

L'installation des supports des vidéoprojecteurs, des écrans de projection, des prises électriques et des câbles HDMI a été faite par la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP).



RETOUR EN IMAGES, SUR LA CULTURE DES MOIS DE FÉVRIER À MAI 2022



Panique au ministère
26 février 2022



L'école des femmes
11 mars 2022



Danse Pluie d'Étoiles
11 mars 2022



Massilia Sound System
29 avril 2022



Concerto A Tempo d'Umore
1^{er} avril 2022



Saint Patrick
18 mars 2022



Celtic Legends
6 mai 2022



Celtic Legends
6 mai 2022





UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS

Tout le monde l'attendait, il est de retour ! Plus de 400 personnes ont participé le 9 mars dernier, au carnaval organisé par la municipalité.



Inauguration rond point France libre

8 Mai 2022



Cérémonie rue Georges Sabatier

13 Mai 2022



Cérémonie du 8 Mai 1945



Journée de la Résistance

27 Mai 2022

Découvrez les Sornettes et Galéjades
contées par Audouard "de Parlaren à Bouleno"
en français et en provençal

Sornette

ET GALÉJADES

Autrefois, il y a peut-être plus de cent ans, quand télévision et radio n'existaient pas, les gens se rassemblaient, le soir, dans leur maison, entre amis ou voisins, pour faire la veillée.

Là on parlait de tout et de rien, on racontait ce que l'on avait fait dans la journée ou au cours des derniers jours, et aussi on racontait des sornettes ou des galéjades. Mais, vous allez me dire que sont ces sornettes et galéjades ? Les sornettes étaient des contes amusants pour enfants, et les galéjades des contes gais et moqueurs. On parle de sornettes de ma grand-mère la borgne, (les contes de ma mère l'oie) Tous ces contes et sornettes se terminaient rituellement par cette formule : « le coq chanta, et la sornette s'acheva ». En effet, souvent, les contes se poursuivaient jusqu'aux premières lueurs de l'aube, alors que le coq lançait son premier cocorico. Cela marquait la fin de la veillée. (au passage vous aurez remarqué que le coq provençal fait cacaraca et non quiquiriqui).

Galéjade...

« LES CACAHUÈTES DE LA GRAND-MÈRE »

Fifino est une grand-mère de 90 ans. Son mari, est mort l'année précédente. Il s'appelait Gaston, mais elle l'appelait Ton ! Elle est assez gourmande et aime sucreries et bonbons.

Une fois par semaine, ses gentils et jeunes petits enfants viennent la voir pour lui faire un peu la conversation car elle vit seule et sans grande distraction. Ses deux petits fils sont également gourmands comme elle.

Ce jour-là, les enfants sont venus lui rendre visite. Après avoir parlé de tout et de rien, la grand-mère a préparé 2 assiettes pour les régaler. Une avec des biscuits et une autre avec des cacahuètes.

En un clin d'œil ils ont tout mangé.

Toutes les assiettes sont vides...Il est temps de partir ! Ils embrassent la grand-mère et la remercient. -«Tout était très bon, grand-mère, merci. Nous nous sommes bien régales et surtout avec les cacahuètes que nous aimons beaucoup». Et la grand-mère de répondre : « Vous pourrez en manger d'autres, la prochaine fois, par ce que j'en ai encore dans mon buffet. Je ne peux plus les manger à cause de mes mauvaises dents. Alors je suce seulement le chocolat qu'il y a autour » Vous avez deviné la grimace que fient les enfants en s'en allant !

Autri-fes, i'a belèu mai de cènt an d'acò, quouro televesioun e radio eisistavon pas, lou mounde se recampavon, lou vèspre, dins sis oustau, entre ami o vesin, pèr passa la vihado.

Aqui parlavon de tout e de rèn, countavon ço qu'avien fa dins la journado o dins li darnié jour, e tambèn countavon de sourneto o de galejado.

Mai, anas me dire de que soun sourneto e galejado ? Li sourneto èron de conte divertissènt pèr la ninèio, e li galejado de conte galoi e trufarèu. Se parlo de sourneto de ma grand la borgno. Tóuti aquéli conte e sourneto s'acabavon, ritualamen, pèr aquesto formulo : « Lou gau cantè, e la sourneto finiguè ». En efèt, souvènti-fes, li conte s'esperlougavon enjusqu'à la primo aubo, alor que lou gau largavo soun proumié cacaraca, ço que marcavo la fin de la vihado. (au passage, aurés remarca que lou gau pouvençau fai pas quiquiriqui!)

La galejado...

«LI CACAOUETO DE LA MAMETO :

Fifino es uno mameto, de nonant'an. Soun ome, Toun, a defunta l'an d'avans. Ié disien Gastoun, mai, elo, lou sounavo Toun, pèr espargna lou Gas ! Es proun lipeto, amo bèn li sucrarié e li bounbouniho.

Un cop pèr semana, si brave e jóuini dous felèn la vènon vèire pèr ié faire un pau de counversacioun, bord que rèsto souleto, e qu'a pas gaire de distracioun. Li dous drole soun coume la mamé, es à dire de gros groumand.

Aqueste jour d'aqui, lis enfant soun vengu la vèire. Après agué proun blaga un pau de tout e de rèn, l'aujolo, pèr fin de regala si pichot, a alesti dos sieto : uno emé de bon bescue e uno outro pleno de cacaoüeto. En un vira d'uei lis enfant an tout cura. Tóuti li sieto soun vuege !...Es tèms de s'enana ! Poutounejon la grand e la gramacion.

-« tout èro tras que bon memèi, gramaci, que se sian bèn regala, subre-tout emé li cacaoüeto qu'aman forço. ».

E la mamé de respondre :

« poudrés n'èn manja d'autro, lou cop venènt, pèr-ço-que n'ai encaro dins moun bufet, e subre-tout de cacaoüeto qu'aro pode plus li manja pèr encauso de mi marridi dènt, e que lipe soucamen lou chicoulat quès tout autour! »

Avès devina la bèbo que faguèron li pichot en s'enanant !

AUDOUARD DE PARLAREN À BOULENO.

AGENDA ASSOCIATIF

De Juin à Septembre

OUSTAU DOU PIUEI

Adhésion et inscription obligatoires au 04 90 30 90 03

MER. 8 JUIN

20H30 : Soirée Tarot

JEU. 9 JUIN

14H : Dictée mensuelle

SAM 18 ET DIM. 19 JUIN

SALLE RIPERT

Exposition peinture et boutis

SAM. 25 JUIN

19H30 : Repas dansant

Tarif : 15 €/pers

TOURNOI PATRICIA SAURINA

SAM 11 JUIN - 9H-16H

STADE BACCONNIER

Tournoi de foot du RCB Bollène

Organisé par le Bollène Hand Ball Club. 17h : remise des récompenses

VIDE GRENIER

DIM. 12 JUIN - 8H-15H

PLACE DU 18 JUIN

Organisé par le Don du Sang

DIM. 26 JUIN

AUTOUR DE LA PISTE BMX LA CIGALIÈRE

organisé par Avenir Cycliste Bollénois

BOULE ST PIERRAINE

BOULODROME VÉSIGNÉ

DIM. 19 JUIN

13h30 : Championnat régional féminin triples de ligue PACA

FÊTE DU CHEVAL

HIPPODROME

DIM. 12 ET 26 JUIN APRÈS-MIDI

Courses hippiques

organisées par la Société hippique

CHAMPIONNAT RÉGIONAL FÉMININ de Ligue Paca

SAM. 18 ET DIM. 19 JUIN - 13H30

BOULODROME VÉSIGNÉ

Concours organisé par la Boule Saint Pierraine

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

DIM. 19 JUIN - 8H-18H

STADE THIERRY BACCONNIER

Courtes et longues distances

Organisé par les Archers bollénois

SOIRÉE MUSICALE

MAR. 21 JUIN - à PARTIR DE 19H

PLACE DE L'ÉGLISE

Organisée par le Foyer de La Croisière

RONDE DU LEZ

SAM. 25 JUIN

DÉPART PLACE DU 18 JUIN

Organisée par le Lions Club du Tricastin

Parcours en centre-ville

GALA DE DANSE

SAM. 25 JUIN - 19H30

LA CIGALIÈRE

Organisé par l'association

Evidanse 84

91ÈME GRAND PRIX CYCLISTE de la Ville de Bollène

DIM. 26 JUIN 2022

Organisé par Avenir Cycliste

Bollénois

14h : Finale PACA des écoles de cyclisme

16h : Finale du 16^{ème} Tour des Portes de Provence

RALLYE

DIM. 26 JUIN

Autour des petits villages du

Vaucluse et de la Drôme

organisé par le Foyer de Saint-Blaise

ouvert à tous

Rens. : 04 90 30 20 91 - foyer.saint-blaise@wanadoo.fr

BARRY

MER. 29 JUIN - 7H30

PARKING INTERMARCHÉ

Sortie découverte du Patrimoine

organisée par le Syndicat

d'initiative

Rens. : 06 59 84 08 83

TOUR DES TROIS CHAPELLES

MER. 6 JUILLET - 7H30

PARKING INTERMARCHÉ

Sortie découverte du Patrimoine

organisée par le Syndicat

d'initiative

Rens. : 06 59 84 08 83

LEZ BOUQUIN

LES DIMANCHES

DU 10 JUILLET AU 21 AOÛT

9H30-12H30

COURS DE LA RÉPUBLIQUE

Brocante de livres et autres

organisée par le Syndicat

d'Initiatives

Rens. : 06 83 17 90 83

FÊTE DE QUARTIER DE LA CROISIÈRE

SAM. 30 JUILLET - à PARTIR DE 14H

PLACE DE L'ÉGLISE

FÊTE DE QUARTIER DU PUY

DU 19 AU 22 AOÛT

OUSTAU DOU PIUEI

OPEN INTERNATIONAL DE BILLARD

DU 26 AU 28 AOÛT

CURIE

organisé par l'Académie de

billard

GUINGUETTE

SAM. 27 AOÛT

COUR DE L'ÉCOLE DUFFAUD

organisée par le Foyer Saint-

Blaise

BOLLÈNE, ÉTANGS ET CHAMPIGNONNIÈRES

MER. 31 AOÛT - 7H30

PARKING INTERMARCHÉ

Sortie découverte du Patrimoine

organisée par le Syndicat

d'initiative

Rens. : 06 59 84 08 83

CONCOURS DE BOULE

JEU. 8 SEPTEMBRE - à PARTIR DE 9H

BOULODROME VÉSIGNÉ

Pour les 55 ans et plus.

Organisé par la Boule Saint-Pierraine

RASSEMBLEMENT DE MOTARDS

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE - 9H-18H

CENTRE DE PÉNÈGUE

Organisé par l'association Knight of the Heart

2ÈME GRAND PRIX BMX PACA

DIM. 25 SEPTEMBRE

PISTE BMX - CHEMIN DE LA MALLEPOSTE (LA CIGALIÈRE)

Organisé par Avenir Cycliste Bollénois

RANDO DU LEZ

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022

DÉPART ET ARRIVÉE SALLE GEORGES BRASSENS

organisée par le Beau Cyclo Bollénois

CHALLENGE ANNIE VILLARET

VEN. 30 SEPTEMBRE

JARDINS DU LEZ

Concours de boule

Amicale des donateurs de sang

COLLECTE

Jeu. 21 juillet 2022

Jeu. 25 août 2022

Lun. 19 sep 2022

15h-19h30

SALLE GEORGES BRASSENS

PERMANENCES

Les mardis de 16h à 17h

SALLE GEORGES

BRASSENS N°1

Du 19/04 au 07/06

sangbollene.free.fr/

AGENDA

De Juin à Septembre

JOURNÉE CHAMPÊTRE

MAR. 14 JUIN – 12H
CENTRE DE PÉNÈGUE

Destinée aux seniors.
Pique-nique tiré du sac ou plateau repas sur réservation auprès du secrétariat de la Résidence Daudet de 9h à 12h du 16 au 27 mai
Rens. : 04 90 30 17 64

« LES ÉMOTIONS SE DÉCHAÎNENT ! »

DU 14 AU 30 JUIN
ESPACE RIPERT

Exposition présentée par les élèves du réseau d'éducation prioritaire du Collège Éluard et des écoles de Bollène
Vernissage : 16 juin à 17h30
Ouverture au public : les lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

APRÈS-MIDI DANSANTE DES SÉNIORS

JEU. 16 JUIN – 14H-18H

LA CIGALIÈRE

animée par Pierre Brunel et Nicole Jousselin
Entrée 9€
Réservation auprès du CCAS : 04 90 40 51 05 – ccas.animationseniors@ville-bollene.fr
Nombre de places limité

FÊTE DE LA MUSIQUE DANS LES BAR, RESTAURANTS ET RUES DE BOLLÈNE

MAR. 21 JUIN - Dès 20H30

« Les Philharmonistes des Pays de Vaucluse » et le « First Coast Wind Symphony de Jacksonville »

MER. 22 JUIN – 21H

LA CIGALIÈRE

Tarifs : réduit : 3€ / Bollénois : 5€ / territoire CCRLP : 7€ / Extérieur : 9€. Résa. sur www.billetweb.fr ou Office de tourisme intercommunal 04 90 30 36 83

SÉANCE DE CINÉMA

LUN. 27 JUIN – 14H30

CINÉMA LE CLAP

avec le film « LES FOLIES FERMIERES »
Gratuite pour les seniors

bollénois de + de 65 ans.
Inscription au CCAS : 04 90 40 51 05 – ccas.animationseniors@ville-bollene.fr

FÊTE VOTIVE

DU 1^{ER} AU 5 JUILLET

PLACE DU 18 JUIN

Sam. 2 juillet : à 20h30, spectacle du Twirling Club Bollénois – Place du 18 juin (côté fontaine)
Mar. 5 juillet : 22h30, spectacle pyrotechnique sur les berges du Lez. Concours de boule – Jardins du Lez

JEUDIS EN TERRASSE

DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

Restaurants et bars bollénois accueillent des groupes de musique tout au long de l'été

Les POLYMUSICALES

DU 16 AU 31 JUILLET

PLACE DE LA MAIRIE

Concerts gratuits

SÉANCE DE CINÉMA

LUN. 5 SEPTEMBRE – 14H30

CINÉMA LE CLAP

Gratuite pour les seniors bollénois de + de 65 ans
Inscription au CCAS : 04 90 40 51 05 – ccas.animationseniors@ville-bollene.fr

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

SAM. 10 SEPTEMBRE

PLACE DU 18 JUIN

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAM 17 ET DIM. 18

SEPTEMBRE

Dim. 18 septembre – 17h

LA CIGALIÈRE

Concert de clôture des Journées du patrimoine « LE BIG BAND DE L'OUEST »
Un répertoire éclectique assumé, le Big band de l'Ouest tord le cou au répertoire classique du Big band.
Concert en 2 parties, une partie instrumentale et une partie Jazz&chanson.
GRATUIT. Sur réservation au 04 90 30 36 83 – www.billetweb.fr

billetweb.fr

APRÈS-MIDI DANSANTE

JEU. 22 SEPTEMBRE –

14H-18H

LA CIGALIÈRE

Entrée 9€

Réservation auprès du CCAS : 04 90 40 51 05 – ccas.animationseniors@ville-bollene.fr
Nombre de places limité

Conservatoire André ARMAND

Calendrier Juin à Sept 2022

MAR. 7 JUIN – 18H

PETIT CONTE MUSICAL

« LE VOYAGE DE DOREMI, L'OISEAU ET SES AMIS »

avec les élèves de l'éveil musical et de l'atelier tremplin
Conte Musical « Le renard volant » avec la chorale enfants

Auditorium Pierre Chassang

Entrée libre sur réservation

MER. 8 JUIN – 18H30

AUDITION DES ÉLÈVES

de contrôle continu
Auditorium Pierre Chassang - Entrée libre

MAR. 14 JUIN – 18H30

MOZART ET L'OPÉRA ROCK

avec la chorale adultes, l'orchestre de cordes et divers ensembles de classes
Auditorium Pierre Chassang
Entrée libre sur réservation

DU 1^{ER} JUIN AU 24 JUIN

PRÉ-INSCRIPTIONS

au secrétariat du Conservatoire

MAR. 21 JUIN – 18H à 20H

FÊTE DE LA MUSIQUE

et portes ouvertes au public au Conservatoire

DU 27 AU 29 JUIN

JOURNÉES DES PRATIQUES COLLECTIVES

ET PORTES OUVERTES

Ouvert à tous. Rens. à partir du 7 juin :

DU 24 AOÛT AU 1^{ER}

SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS

au secrétariat du conservatoire

CONSERVATOIRE DE BOLLÈNE

du lundi au vendredi de 14h à

18h

et les mardis, mercredis et jeudis

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél. : 04.90.40.51.30

Courriel : conservatoire.musique@ville-bollene.fr

Mer. 8 juin

Monument aux morts - Jardin du souvenir

18H : Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France en Indochine

Dim. 12 juin

Commémoration du 12 juin 1944 à Valréas

17H30 : Rendez-vous au

rond-point du 12 juin 1944

18H : Rassemblement au

mur des Fusillés

Sam. 18 juin

Mémorial Charles de Gaulle

(square de la Colégiale S-Martin)

11H : Commémoration de

l'Appel du 18 juin 1940

Jeu. 14 juillet

Place de la Mairie

rassemblement pour un défilé

18H : Fête Nationale

Cérémonie au monument

aux morts

21H : Bal populaire

Ven. 26 août

Rassemblement place de la Mairie

18H : Cérémonie de la

Libération de Bollène

Départ du défilé (avec les jeeps de Bollène, Orange et Mondragon) jusqu'à la plaque commémorative, cours de la République

En présence d'élus, de personnalités, de nombreux représentants d'associations patriotiques.

21H : Spectacle de SAINT

GERMAIN À STARMANIA

Place de la Mairie



VIE MUNICIPALE

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Notre ville poursuit sa mue et investit pour l'avenir quand l'opposition municipale étonnamment silencieuse lors du vote du budget préfère s'agiter sur les réseaux sociaux plutôt que de partager le quotidien des Bollénois.

Il y a d'un côté ceux qui vivent la ville et les autres qui commentent à distance.

TRIBUNE D'OPPOSITION POLITIQUE

Explosion de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à venir, M.Zilio et son équipe font le choix d'aggraver la précarité et les prélèvements qui pèsent sur les Bollénois dans un contexte économique incertain et difficile pour bon nombre de nos compatriotes.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

► **Lundi 4 juillet 2022 à 18h en mairie**



COMMENT OBTENIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU UN PASSEPORT ?

- Faites votre pré-demande en ligne sur l'Agence des Titres Sécurisés sur ants.gouv.fr (Connectez vous sur le site ANTS avec France Connect)
- Prenez rendez-vous en mairie pour déposer votre dossier au 04 90 40 51 00
- Le jour du rendez-vous :
 - Les mineurs doivent obligatoirement être présents avec leurs parents.
 - Présentez-vous avec les originaux des documents indiqués à la dernière étape de votre pré-demande sur ANTS ou vérifiez sur service-public.fr les pièces nécessaires en fonction de votre situation :

Conseils :

- Le justificatif de domicile le plus fiable est le dernier avis d'impôt sur le revenu
 - La photo doit être datée de moins de 6 mois et ne doit jamais avoir été utilisée
- Retrait de votre carte d'identité ou de votre passeport entre 4 et 8 semaines. Vous recevrez un sms vous informant la disponibilité de vos papiers d'identité. Présentez-vous en mairie, sans rendez-vous, afin de récupérer votre titre d'identité.

Tél : 04 90 40 51 00

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



LES POLYMUSICALES

DU 5 JUILLET AU 26 AOÛT 2022

Programme disponible sur

VILLE-BOLLENE.FR

SPECTACLES GRATUITS
TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ



Bollène

